

**EXTRAIT DU REGISTRE D**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Bertrand MALQUIER**

**Séance publique du JEUDI 8 FEVRIER 2024 à 18h00**

Date de convocation : 2 février 2024

<b>Délibération</b>
<b>N°C2024_19</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>77</b>
<b>Votants :</b>	<b>70</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>67</b>
Pour :	64
Contre :	3
Abstention :	3

**SECRETAIRE DE SEANCE : BELLOTTI-LASCOMBES Emma**

**PRESENTS** : ABED Yamina ; ALAUX Sylvie ; ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; AMBROSINO Jean-Marc ; AZIBERT Gérard ; BANOS Eric, BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BONHOMME Mireille ; BORSNAK Philippe ; BOUSQUET Didier ; CALMON Julien ; CARLESSO Christine ; CASTAN Luc ; CESAR Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CHING Monique ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; COUSIN Sylvie ; DAUZATS Christine ; DEBLED Serge ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAURAN Jean-Paul ; GERMA Alain ; GUENFICI Alexandre ; HERNANDEZ Joël ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; JULES Jean-Claude ; LACOMBE Gérard ; LAPALU Christian ; LETEISSIER Gérard ; LUCIEN Gérard ; MALQUIER Bertrand ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; NUNEZ Frédéric ; PAIRO Jacques ; PARRA Eric ; PENET Yves ; RAPINAT Evelyne ; RENAULT Régine ; RIO Jean-Louis ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TEXIER Bruno ; THIVENT Viviane ; TUBAU Marcel ; VIALADE Alain ; VICO Alain ; VILLEGAS Jean-Antoine ; VITASSE Florence

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE** : GIARDINA Vincenzo ; GOUIRY Catherine

**EXCUSES** : BASTIE Yves ; BOUTIE Catherine ; DARAUD Jean-François ; HUYNH-VAN Nathalie ; KAISER Stéphanie ; LENOIR Alexia ; VERGNES Magali

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE** : GIARDINA Vincenzo (jusqu' à la délibération C2024\_17)

**EXCUSES AVEC PROCURATION** : BOUISSET Cyrielle ; BREHON Bruno ; FAGES Gilles ; FRANCOIS Patrick ; MAILLARD Sylvain ; MONTAGNIER André-Luc ; PECH Olivier ; PINET Marie-Christine ; PY Michel

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE** : GOUIRY Catherine (à partir de la délibération C2024\_18)

**Nomenclature Etat : Finances locales – Décisions budgétaires**

**OBJET : FINANCES – Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026**

Le Grand Narbonne a présenté les investissements du Budget Principal dans un programme pluriannuel (PPI) pour la période 2022 – 2026 lors du Conseil communautaire du 1<sup>er</sup> décembre 2022. Il traduit ainsi, par ces choix budgétaires, les grandes orientations de la collectivité.

Cette programmation traduit un volontarisme sans précédent pour assurer une véritable transition écologique et solidaire du territoire, poursuivre son équipement, mais également développer ses potentiels et accroître son rayonnement.

La capacité financière présentée dans le PPI a été calculée sur la base d'éléments prospectifs étudiant l'évolution possible des ressources et charges de la collectivité au regard du cadre réglementaire et conjoncturel existant. Le PPI repose ainsi sur une équation financière rigoureuse et responsable, basée sur l'optimisation des recettes et des dépenses de fonctionnement et un recours maîtrisé à l'endettement. En articulation avec le pacte financier et fiscal, il permet de formaliser la stratégie financière de la collectivité, afin d'en faciliter le pilotage mais également le partage des objectifs avec l'ensemble des communes et des partenaires.

Les objectifs de ce PPI sont actualisés annuellement à l'occasion de chaque exercice budgétaire, afin de répondre à des politiques ambitieuses pour mieux se déplacer, mieux soutenir l'activité et le rayonnement du territoire, valoriser nos équipements culturels et sportifs et affirmer une Agglo plus solidaire.

L'actualisation du PPI prend en compte l'exécution effective des opérations, la revalorisation de celles-ci ou la prise en compte de changements dans le détail des opérations (nouvelles opérations ou abandon d'opérations).

**Par 64 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions, le Conseil décide :**

- D'approuver l'actualisation du Programme Pluriannuel d'Investissement 2022-2026 du Grand Narbonne tel que présenté ;
- De prendre acte que les dépenses résultant du Programme Pluriannuel d'Investissement 2022-2026 seront financées à partir des crédits inscrits ou à inscrire au budget ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pièce jointe à la délibération :

PPI 2022-2026

**Délibération certifiée exécutoire compte  
tenu de sa transmission  
en Sous-Préfecture**

le : |PREF|  
et de sa publication  
le : |PUB|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,  
Bertrand MALQUIER,



Maire de Narbonne  
Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du tribunal administratif de Montpellier (6, RUE PITOT - 34063 MONTPELLIER CEDEX 2 ou [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)).*